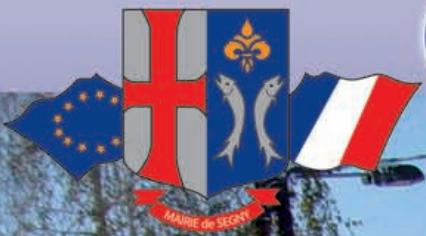


Décembre 2014

Signal

de Segny

Journal de la commune de Segny



*Bonnes Fêtes
de Fin d'année*



www.segny.fr

103, Rue du Vieux Bourg • 01170 Segny • Tél. 04 50 41 60 68 • Fax 04 50 41 67 55

Sommaire :

• Editorial	2
• Calendrier des Manifestations	2
• Vie communale	3
• Décisions du Conseil	4
• Actualité des Associations	5
• Rappels	10
• A savoir	11
• Infos Utiles	12
• Etat civil	12

Document consultable
sur le site web.

www.segny.fr

EDITORIAL



Fin mars vous vous rendiez aux urnes pour élire votre nouveau conseil municipal et nous confier la gestion de la commune pour les 6 ans à venir.

Depuis l'installation du nouveau conseil municipal, j'ai pleinement mesuré les responsabilités auxquelles il faut faire face afin d'offrir à Segny un développement qui corresponde à votre attente.

Les différentes commissions se sont rapidement mises au travail afin de plancher sur les dossiers en cours ou à l'étude, tels que la construction de la nouvelle cantine scolaire, la zone commerciale des Trevys, le lotissement du Fontaillon, le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et ces difficultés d'insertion, le Vélo-route (lié au BHNS), la nouvelle gestion des Eaux Pluviales, l'urbanisme, la gestion des finances etc....

Tous les conseillers ont fait preuve d'un grand intérêt et se sont fortement impliqués dans leur travail. Peu à peu les anciens et les nouveaux apprennent à travailler ensemble et nous espérons que les quelques difficultés rencontrées s'aplaniront rapidement.

Je me dois de vous rappeler que les dotations de l'état sont en forte baisse. De plus, nous nous sommes vu imposer la mise en place des rythmes scolaires et des temps d'activités périscolaire (TAP). Dans la pratique, cela se traduira par moins d'investissement donc une diminution d'activité pour les entreprises.

Néanmoins, comme vous pouvez déjà le constater, certains travaux de voirie sont terminés ou en voie de finition. Espérons qu'ils rempliront leurs missions, c'est-à-dire ralentir les véhicules et améliorer la sécurité des piétons dans le village.

Je voudrais particulièrement remercier Patricia DE SAEVER, Adjointe au scolaire, qui n'a ménagé ni ses efforts ni son temps, afin de réussir la compliquée et difficile mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre. Cette réforme nous coûte très cher et n'est malheureusement pas compensée comme il l'aurait fallu par l'Etat.

Je ne reviendrai pas sur la redevance incitative des ordures ménagères sur laquelle je suis en désaccord avec le principe mis en place par la Communauté de Commune du Pays de Gex (CCPG). Elle a d'ailleurs promis de revoir sa copie mais en attendant, nous devons ramasser tous les jours de plus en plus de dépôts sauvages, ce qui augmente nos dépenses de manière non négligeable.

Soyons optimistes en attendant les échéances 2015, je vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une bonne fin d'année.

C'est avec plaisir que je vous donne rendez-vous le samedi 17 janvier à 18h00, à l'Espace de Vaise, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Jean-Pierre FOUILLOUX, Maire

Hommage à Paul MORIEN :

« Il a servi la commune pendant 30 ans, dont 18 en qualité de Maire de 1977 à 1995. Elle lui doit, par exemple la réserve foncière, le grand terrain sur lequel a été bâti l'Espace de Vaise, la relance du Centre Communal d'Action Sociale, le cœur du Village qui comprend le groupe scolaire, la réfection de la Mairie et du bâtiment de la boulangerie, les immeubles de la SEMCODA et Dalicieux... »



Son dévouement était tel, qu'il ne comptait ni ses heures, ni ses dimanches et qu'il allait jusqu'à déneiger lui-même les rues de sa commune. On le voyait passer, tirant le gros triangle archaïque en bois qui servait de chasse neige avec son propre tracteur, très tôt le matin. Il a également commencé à équiper correctement la commune en matériel divers. Il a servi à l'Institution Jeanne d'Arc pendant plusieurs années en qualité de Président du comité de gestion.

C'était un homme très sensible et attachant. Ses vrais amis se souviennent et le pleurent aujourd'hui. »

Jean-Pierre FOUILLOUX

Cérémonie des nouveaux arrivants

- Jeudi 13 novembre, Monsieur le Maire a souhaité la bien-venue aux nouveaux arrivants installés dans notre charmant village, où il y fait bon vivre.
- Lors de cette cérémonie, Monsieur le Maire a présenté la commune, son évolution et ses projets à venir.
- La cérémonie s'est clôturée autour du verre de bienvenue.



Fête de la Musique

L'édition 2014 de la Fête de la Musique organisée par la municipalité de Segny a été couronnée de succès.



Le public a été nombreux à venir découvrir une programmation riche, variée et de qualité. La soirée a débuté avec une démonstration de danse du "Country-dance Company" et nous saluons leur prestation.

Puis elle s'est poursuivie avec la collaboration de Pascal Pythoud, accordéoniste et pianiste bien connu et apprécié dans la région, qui était accompagné de Roger REY, son complice saxophoniste et guitariste, ainsi que de ses fils Romain à la guitare et Thomas au piano.

Ensuite la talentueuse Natacha MILAN nous a enchanté de sa voix mélodieuse accompagnée par son groupe "Diabolo".

Nous ont également fait le plaisir de leur participation :

- Patrick ALLOMBERT-MARECHAL et son fils Aloïs, accordéon et guitare.
- Enzo SALVI, accordéoniste.
- César LORI au clairon et trompette de cavalerie.

L'assistance technique et la sono étaient assurées par l'équipe de NM-Production.

Le Sou des écoles s'est occupé de la restauration et de la buvette.

Cette belle soirée, sous le signe de la convivialité et de l'amour de la musique, s'est terminée fort tard, dans une ambiance chaleureuse et estivale ; une grande réussite !



Rentrée Scolaire 2014

ECOLE :

A la rentrée 2014 les 164 élèves de Segny ont repris le chemin de l'école.

Mme Valérie DRANCOURT DA SILVA, Directrice nouvellement nommée, l'équipe enseignante ainsi que les ATSEM ont accueilli les élèves et leurs parents.

Nous comptons 7 classes : 3 classes de Maternelles et 4 élémentaires répartis de la manière suivante :

1 classe de Petits/Moyens :	28 élèves
2 classes de Moyens/Grands :	28 élèves par classe
CP :	21 élèves
CE1/CE2 :	21 élèves
CE2/CM1 :	20 élèves
CM1/CM2 :	21 élèves

Cette rentrée a été marquée par une nouvelle organisation suite au Temps Peri-Educatif (TPE). Les TPE ont lieu les lundis et Jeudis de 15h00 à 16h30. La Municipalité a choisi, pour cette année, de se mutualiser avec les communes de CROZET et CHEVRY, afin de faciliter le recrutement des animateurs et intervenants.

Les 3 communes ont délégué cette organisation à l'association FAMILLES RURALES enfance et jeunesse.

Les activités proposées dans le cadre des TPE sont les suivantes : musique, ateliers manuels (peintures spontanées), danse, jeux de construction, sport, bricolage...

Afin de mettre en place ces activités, la Municipalité a sollicité la participation financière des familles.

Cette nouvelle organisation ne va pas sans apporter des changements dans la vie quotidienne des élèves et des familles. Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire !!!

CANTINE SCOLAIRE :

118 enfants sont accueillis quotidiennement à la cantine scolaire. Une équipe dynamique et attentive composée de 8 personnes assure le bon déroulement des repas.



Chloé



Jo



Jocelyne



Marieke



Mélinda



Nathalie



Rosette



Virginie

DECISIONS DU CONSEIL :

*Au cours des séances de Juillet à Décembre 2014,
Le Conseil, a notamment :*

- Accepté la création d'un emploi saisonnier estival pour les Services Techniques pour une durée de 5 semaines.
- Accepté la création d'un emploi temporaire à temps non complet pour accroissement d'activité au secrétariat de la Mairie.
- Accepté la création d'un emploi temporaire à temps non complet pour accroissement d'activité à la cantine.
- Accepté de faire une demande de subvention au titre de la dotation territoriale 2015 pour la construction de la nouvelle cantine.
- Approuvé les révisions simplifiées n°2 et n°3 du PLU.
- Accepté la mise en place d'une délégation de service public pour les rythmes scolaires.
- Accepté le Projet d'Education Territoriale.
- Accepté la reconduction de la convention liant la commune à la Préfecture dans le cadre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.
- Accepté l'installation, par l'entreprise Urban Concept, d'un panneau d'informations électronique pour permettre la diffusion de diverses informations et manifestations.
- Accepté de solliciter des aides financières au Conseil Général pour la gestion des eaux pluviales.
- Accepté la mise en sécurité de la Route de Chenaz et du Chemin de Beule par la création d'un trottoir, la réfection totale de la chaussée et le captage des eaux pluviales. Les travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE.
- Accepté la convention avec le Conseil Général pour la pose de coussins lyonnais sur la RD 78c.
- Retiré les délibérations approuvant les révisions simplifiées n°2 et n°3 du PLU, ces procédures devant être approuvées par la Communauté de Communes du Pays de Gex.
- Accepté l'exonération de la taxe d'aménagement à compter du 1er janvier 2015, pour les abris de jardin d'une surface inférieure à 20m² soumis à déclaration préalable.
- Choisi l'offre du bureau Veritas, qui est la plus intéressante pour la mise aux normes accessibilité avant le 1er janvier 2015 de tous les bâtiments communaux recevant du public.
- Accepté de faire une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire 2015 pour la réfection des piliers des bassins communaux.
- Accepté de faire une demande de subvention au titre de la DETR 2015 pour la construction de la nouvelle cantine.
- Accepté de mettre en place la taxe d'aménagement à un taux majoré à 12% pour l'aménagement des secteurs « A l'Ouche » et « Fontaillon ». Demandé une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

L'actualité des Associations :

Association Handi-Transports (A.H.T.)

Depuis Juillet 2013, une mesure drastique de l'assurance maladie met fin aux remboursements des transports des handicapés placés en établissement vers leurs familles, le week-end.

Il n'est plus possible pour eux de changer d'horizon, de se ressourcer dans leurs milieux affectifs.

Une association a été créée pour pallier ce manque : A.H.T Association Handi-Transport.

Pour obtenir des fonds, diverses activités sont conduites, dont une vente de produits artisanaux (tableaux, chaussons d'hiver) organisée dans la dernière semaine de novembre à l'Espace de Vaise de Segny.

Vos dons sont également les bienvenus.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter : A.H.T. c/ Claire Bertalmio Tél : 04.50.41.74.97
640 Résidence des Landes - 01170 SEGNY



ADAPEI - Opération Brioches

C'est avec fidélité que les Segnerands ont répondu présents à l'«Opération Brioches» organisée à Segny les 10 et 11 octobre dernier et nous les en remercions.

Pour cette édition 2014, la «formule de vente» a été différente.

Pas de porte à porte mais 2 points de vente au centre du village.



Les 185 savoureuses brioches offertes par le magasin CARREFOUR de Segny, que nous remercions chaleureusement, ont été vendues en un temps record et ont rapporté la somme de 632,10 euros.

Cette somme est reversée intégralement à l'ADAPEI (Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) de l'Ain.

Rendez-vous l'année prochaine.



NM-Production

Après les 2 premières représentations à Segny de son tout dernier spectacle, la comédie musicale « Au hasard des Faubourgs », NM-Production l'exporte en dehors du village en Suisse et en Haute-Savoie avec ses 19 artistes sur scène. Ce sera d'abord à Veyrier (Suisse) le 13 décembre, puis au théâtre Pitoëff de Genève Carouge les 24 et 25 janvier pour continuer au Casino de St-Julien en Genevois le 7 février, et revenir à Cessy au Vidolet les 28 février et 1er mars et enfin retourner en Suisse à Gland le 9 mai.

D'autres dates sont à l'étude, en particulier Montreux, Bellegarde sur Valserine et Annecy.

Réservations et renseignements supplémentaires sur notre site : www.nm-production.com



TEMPS LIBRE - Un temps libre bien occupé :

Voyage en Alsace : Samedi 27 et dimanche 28 septembre, nous étions une cinquantaine de participants pour un voyage dans cette belle province. Samedi, départ à 6h pour Lausanne, Berne, Bâle, Mulhouse et Voegtlinshoffen, visite de la cave Marzolf et dégustation. Après le déjeuner à Eguisheim, découverte de la ville de Colmar en petit train, puis direction Kirwiller, au Royal Palace (Le Lido Parisien) où, après un très bon dîner, nous avons assisté à un superbe spectacle haut en couleurs. Le lendemain, dimanche, visite de Strasbourg en bateau-mouche. Puis sur la route du retour, nous nous sommes arrêtés à Cernay pour un périple dans le passé, voyage avec le train Thur Doller : locomotive à vapeur et wagons datant de 1911, avec un personnel en habits de l'époque. Ce voyage atypique d'un peu plus d'une heure, dans la fumée, le bruit et les sifflements de la locomotive a amusé et enchanté tout le monde. Ce fut une escapade très réussie, avec un temps superbe tout au long de ces deux jours. Par ailleurs, si nous avons été un peu déçus de ne pas avoir vu les cigognes, déjà parties pour des pays plus chauds, nous avons été bien vite consolés par la vue des « phénomènes » à plumes, peu vêtus et aux lignes élancées que composaient une grande partie du spectacle au Royal Palace.



Thé dansant : Dimanche 26 octobre, notre thé dansant a, comme les années précédentes, remporté un franc succès. Ces « plaisirs démodés » - que chante Charles Aznavour - avec le concours d'un orchestre qui produisait de la bonne musique, à un taux de décibels raisonnable, ont donné aux danseurs et aux organisateurs une joie réelle dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Assemblée Générale : Jeudi 22 janvier 2015 à 18h, aura lieu notre Assemblée Générale, à l'Espace de Vaise. Tous les membres de l'association recevront une convocation en temps utile. Cependant, les personnes non-membres, qui souhaitent faire plus ample connaissance avec Temps libre, seront également les bienvenues à cette assemblée.



SuzanneArt'

L'association organise une manifestation biennuelle permettant aux créateurs de présenter leurs réalisations (photos, peintures, encadrements, foulards...)

Le 21 novembre dernier a eu lieu le vernissage de cette exposition. Tout au long de cet événement on a pu découvrir les différentes créations. Moment d'échange, de rencontres comme le souhaitait Suzanne Radigon fondatrice du salon.

Vous aimez créer de vos mains et vous habitez Segny ? Venez nous rejoindre au SuzanneArt' ! Un club où se côtoient en toute convivialité des artistes ou artisans amateurs Segnerands aux activités diverses. Quelle que soit votre passion, vous pouvez nous contacter :

Yett BRIAND - 07 85 74 44 52 ou
yett.briand@gmail.com

Annie GRAND - 04 85 03 44 31
Florence HERRMANN
herrmannflo@mail.com



CODEBARRE - école de poledance

En janvier, c'est l'heure des bonnes résolutions !
Envie de pratiquer un sport près de chez vous ?
Et pourquoi pas la poledance !

Qu'est-ce que la poledance ? C'est une danse qui se pratique autour d'un agrès vertical métallique sur lequel on réalise des figures aériennes associées à des transitions dansées. Véritable sport aux aspects ludiques, acrobatiques et artistiques, elle comblera toutes vos attentes.

Pour qui ? Les élèves de codebarre ont entre 13 et 54 ans, elles sont étudiantes, mères de famille, comptables, coiffeuses, etc. Elles sont sportives, pratiquent la salsa, le kung-fu, le vélo ou rien du tout !

- Accro du canapé ? Pas de problème !
- Chaque cours commence par un échauffement et un peu de renforcement musculaire ce qui permet à chacune de progresser à son rythme dans les différents niveaux. Vous pourrez ainsi évoluer petit à petit à la découverte de nouveaux mouvements qui requièrent de plus en plus de force et de souplesse. Les cours se déroulent en petit comité dans une ambiance fun et décontractée, bref c'est la discipline rêvée pour joindre l'utile à l'agréable.
- Tentée ? Venez tester un cours découverte, pour cela il vous suffit de prévoir un petit short. On commence par des figures très accessibles et tout le monde en réussit quelques unes dès le premier cours. Les cours durent une heure et sont sans rendez-vous. Ils se tiennent tous les mercredis à 20h et les vendredis à 19h.



Sapeurs Pompiers



Les sapeurs pompiers de Segny appellent "Au secours". Habituellement se sont les sapeurs pompiers qui viennent à votre secours mais afin de renforcer leur effectif, ils lancent, à leur tour, un appel. Les personnes intéressées à rejoindre le corps des sapeurs pompiers de Segny afin de participer à une action noble ainsi qu'à la vie associative du village peuvent se faire connaître au 09 87 87 36 22 pour obtenir des renseignements ou toute autre information complémentaire.

Du côté de l'amicale

Nous tenions à vous remercier de votre présence lors de notre traditionnelle fête au village le 11 juillet malgré le temps pluvieux. Nous avons été navrés de manquer notre loto pour la troisième année consécutive, par manque de personnel.

DU 17 novembre au 28 décembre, les sapeurs pompiers passeront à votre domicile par équipe de deux ou seul et en tenue, pour vous présenter notre nouveau calendrier 2015.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre accueil. Vos dons peuvent également être déposés en mairie. Nous vous souhaitons d'avance des très belles fêtes de fin d'année à vous ainsi qu'à vos proches.

"Santé et Bien-être par le Yoga"

vous souhaite de très belles fêtes de fin et de début d'année!

Notre association continue son chemin : promouvoir le yoga au travers de cours hebdomadaires, ateliers et stages.

Neuf cours pour adultes, un cours pour adolescents, un atelier par mois les samedis de 9h00 à 12h00 et deux semaines de stage durant l'été.

Cette année, plusieurs événements :

1) La venue de Walter, un professeur de yoga italien, disciple de Sri Satchidananda pour un long week-end, 17, 18 et 19 octobre avant les vacances de la Toussaint. Cet évènement, qui a été un succès, sera reconduit l'année prochaine.

2) Un nouveau cours de yoga vient de s'ouvrir depuis le 7 novembre, tous les vendredis de 18h00 à 19h15, animé par Julie Capelle.

3) Nous avons participé au 2ème Festival du Yoga à Gex le dimanche 16 novembre: "Le yoga à tout âge". Plus de 100 personnes, tant expérimentées que novices, sont venues découvrir les différentes formes de yoga, ainsi qu'écouter les 3 conférences: "Le Yoga, pour qui, pourquoi", "L'Ayurveda" et "Le Pranayama". Un événement qui sera aussi reconduit l'an prochain.

4) Nous organisons un 2ème voyage en Inde: "Spiritualité et yoga". Nous irons découvrir des lieux mythiques et un peuple vivant la spiritualité à tout moment; avec pratiques de yoga quotidiennes.

Et pour finir, une citation de Mathieu Ricard: "Il existe un lien important entre le bonheur et la tolérance, dans la mesure où moins de préjugé équivaut à plus de bonheur. Plus grands sont l'implication sociale et l'engagement bénévole, plus grand est le bonheur des citoyens."

Pour plus d'informations, soyez bienvenu(e)s de consulter le site web: www.yoga.asso.fr

Club de Yoga

Le Club a été créé en 1987 par Françoise BORNAND. Elle a enseigné le yoga pendant de nombreuses années, sa gentillesse et sa bienveillance ont contribué à l'assiduité de ses élèves. Depuis le mois de septembre, elle a arrêté de donner des cours. Nous la remercions chaleureusement, ainsi que Viviane BRUN et Yolande MASSON, secrétaire et trésorière, qui nous quittent également. Un grand Merci pour leur dévouement au sein du club.

Nous souhaitons la bienvenue aux 2 nouveaux professeurs : Catherine PEYRE et Myriam BRETON.

Si vous souhaitez nous rejoindre, les cours ont lieu à la salle communale :

Le jeudi matin :

de 09H30 à 10H30

Le jeudi soir :

de 18H30 à 19H30

Pour tout renseignement

Tél : 04 50 41 01 68

ou courriel :

yogatoons@gmail.com



Grains de Sel

L'association Grains de Sel continue à donner du goût à Segny

Pour cette rentrée scolaire 2014-15, « Grains de Sel » a ouvert ses portes avec une équipe de cinq animatrices et un animateur, dirigée par Cindy. L'équipe reçoit les enfants tous les jours de la semaine (même le mercredi matin). Elle leur offre des moments de jeu, les rassure, invente avec eux des aventures qui laissent les portes ouvertes à leur imagination et leur propose dessin et bricolages.

Notre fierté, en tant qu'association de parents bénévoles, est que nous satisfaisons, depuis 2006, le besoin croissant des parents qui nous confient leurs enfants avant et/ou après l'école. La confiance que nous portent les parents est un signe réjouissant pour l'équipe d'animation, ainsi que pour le bureau de l'association qui effectue un travail administratif, comptable et d'organisation, sans lequel la garderie ne pourrait pas fonctionner. Récemment, deux nouveaux parents ont rejoint le bureau de l'association : Cécile Gassan, en tant que secrétaire, et Giulio Usai, comme web éditeur.

Quelques mots de Cécile, nouveau membre du bureau : « J'ai vu naître et grandir Grains de sel, que mes enfants ont toujours fréquenté avec beaucoup de plaisir. Après une longue fréquentation de la garderie et une expérience de quelques années au sein du Sou des écoles, j'ai souhaité intégrer cette association dynamique pour mieux connaître son fonctionnement et



accompagner son évolution et pour soutenir l'action des parents bénévoles qui ont su la faire vivre avec tant d'enthousiasme, de dévouement et de compétence ».

Un de nos projets pour cette année est de proposer un nouveau site web accessible sur la toile ainsi que sur votre téléphone mobile ou tablette pour vous permettre d'accéder facilement à nos actualités, nos horaires et toutes autres informations sur la garderie.

D'ores et déjà, nous souhaitons à tous les parents et enfants d'excellentes fêtes de fin d'année, en nous réjouissant de les revoir nombreux dès la rentrée 2015 ! Irma Godoy, Présidente de l'association Grains de Sel

Sou des Ecoles



Cyril
CHERBONNIER
Président



Agnès
SAUTENET
Vice-Présidente



Paulo
LOPES-MESQUITA
Trésorier



Stéphanie
BARBOSA
Vice-trésorière



Sabrina
TRAFANKOWSKA
Secrétaire



Philippe
GRIS
Vice-secrétarie

Cette année le bureau enregistre l'arrivée de 5 nouveaux membres toujours épaulés par l'ancienne équipe qui lègue un bilan 2013-2014 remarquable. En choisissant des manifestations primées par les petits comme les grands, le Sou de Segny a souhaité contribuer à la cohésion communautaire et au dynamisme de notre village.

Les fonds ainsi récoltés pourront, cette année encore, fournir aux enseignants un soutien à la vie scolaire (abonnements, consommables, support d'apprentissage etc...) et faire vivre aux élèves de l'école d'agréables moments de détente et découverte avec les sorties piscine, ski, cinéma et autres surprises à venir !

Pour continuer à offrir des instants de bonheur aux enfants de Segny et permettre au Sou de remplir sa mission, la participation volontaire reste la clé du succès. Le Sou peut compter sur le support logistique de la mairie et tend la main vers tous les parents désireux de s'impliquer selon leur disponibilité, tant par la confection de gâteaux que la mise en place des salles, l'animation des ateliers etc...

Un grand MERCI aux bénévoles ayant déjà pris part à la soirée théâtre du samedi 15 novembre. Il vous est possible de vous inscrire par mail soudesegny@gmail.com ou à l'école pour les dates à venir :

Fête des sapins :	6 décembre 2014
Soirée disco :	30/31 janvier 2015
Vide grenier :	15 mars 2015
Kermesse :	27 juin 2015

Plus de détails et photos tout au long de l'année sur <http://soudesegny.canalblog.com>

L'équipe du Sou vous accueillera avec grand plaisir !

Bibliothèque

Ça y est ! On informatise la BIBLIOTHEQUE !
Plus de 5000 livres à enregistrer !
Ce n'est pas rien ! Mais avec de la volonté et de la bonne humeur, on va y arriver !
Venez nous encourager et nous nous ferons un plaisir de vous LA faire visiter !
Elle est située au 1er étage du groupe scolaire, accès par escalier métallique extérieur.

Heures d'ouverture :
mercredi de 14h30 à 16h30
vendredi de 16h30 à 18h30

Nous achetons régulièrement les dernières nouveautés, prix littéraires, Bandes Dessinées et documentaires.



Les bénévoles de la bibliothèque



LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La règle des « 3 S » :

Sécuriser,
Surveiller,
Signaler



- Le département de l'Ain, comme le reste du territoire national, a connu en 2013 une forte hausse du nombre de cambriolages, forme de délinquance particulièrement traumatisante. Notre commune n'a pas été épargnée par cette évolution de la délinquance.
- En réaction, un plan départemental de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée a été mis en œuvre depuis le début de cette année.
- Les résultats sont encourageants car la hausse observée depuis plusieurs années est enrayée et le nombre de cambriolages en baisse.
- La lutte contre les cambriolages peut être encore plus efficace et doit se poursuivre. Elle nécessite pour cela l'implication de tous les citoyens, responsables également de leur sécurité.
- Une campagne d'information et de sensibilisation est lancée dans le département. Elle présente l'ensemble des dispositifs déployés par les services de l'Etat pour associer activement la population dans la prévention des cambriolages.
- Vous êtes invités à suivre la règle des « 3S » : Sécuriser votre habitation, Surveiller votre environnement proche et Signaler toute présence suspecte.
- Toutes ces informations sont disponibles sur le site des services de l'Etat dans l'Ain à l'adresse suivante :

<http://www.ain.gouv.fr/securite-publique>

Les Restos du Cœur

Inscription pour les bénéficiaires dans les 4 centres de distribution : Ferney-Voltaire, Gex, St-Genis-Pouilly, Divonne : les 14 et 18 Novembre de 14h à 16h

Début de campagne le 25 novembre à Fin Mars

Distribution Ferney-Voltaire les mardis et vendredi de 14h30 à 16h00

St-Genis-Pouilly et Gex les mardis et vendredis de 14h à 16h

Divonne les mardis de 14h à 16h

Réception des dons à Ornex à partir du 28 Novembre le vendredi de 10h à 16h00
Prochaine journée des chariots dans les centres commerciaux le samedi 7 Mars 2015

Adresses des Restos du Coeur :

Gex : 410 avenue des Alpes
Ferney-Voltaire : 7 avenue des Alpes
St-Genis-Pouilly : 20-24 rue de Pouilly
Divonne : 73 avenue des Thermes
Centre Pays de Gex (Dépôt) : bât France Telecom
rue Gendarmerie



Rappels :

Opération Tous en Boite !



Hier on pouvait faire n'importe quoi avec les DASRI...
Aujourd'hui on les trie !!!

DASTRI, l'éco-organisme agréé par l'Etat organise et finance la collecte des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) piquants, coupants et tranchants (PCT) produits par les patients en auto traitement (PAT).

Nous vous rappelons le site internet pour connaitre les points de collecte des DASRI du Pays de Gex et le calendrier de collecte du camion itinérant ou pour toute autre information complémentaire sur la filière : www.dastri.fr

Charte "Zéro Pesticide"

Samedi 8 Novembre la Commune de Versonnex a signé une convention avec la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) sur la non utilisation de pesticides sur les surfaces communales. La commune s'engage, dans une progression à cinq ans, à supprimer tous les pesticides et leur utilisation sur son territoire.

Dans le futur, Segny devrait suivre cette initiative.



Monoxyde de Carbone : Comment prévenir les intoxications



Le monoxyde de Carbone est un gaz毒ique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc....
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

LA POSTE vous informe...

Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

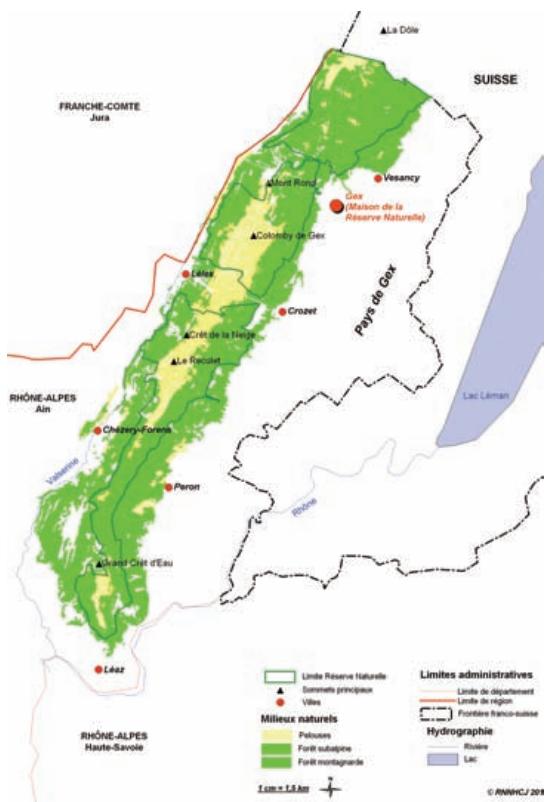
Les boites aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique. L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance

au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.



A Savoir :



alors en toute sérénité les innombrables curiosités et richesses de la Haute Chaîne du Jura.

Pour plus de renseignements :

MAISON DE LA RESERVE NATURELLE

Tél : +33 (0)4 50 41 29 65

Courriel : haute.chaine.jura@espaces-naturels.fr

Site : www.haute.chaine.jura.reserves-naturelles.org



La Haute Chaîne du Jura... Un patrimoine commun à préserver ensemble !

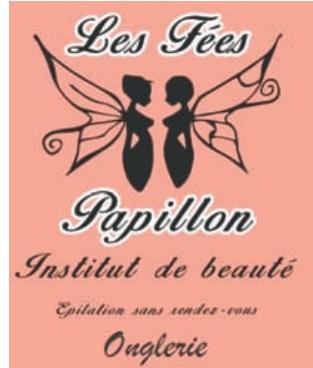
Véritable montagne emblématique, la Haute Chaîne du Jura est pour l'essentiel de son territoire classée en Réserve Naturelle Nationale (RNN) depuis 1993. Avec près de 11 000 ha, étendue de la frontière franco-suisse au Nord à la cluse du Rhône au Sud, elle compte parmi les plus grandes de France métropolitaine. Allant de 580 m à 1720 m d'altitude, le contraste altitudinal procure à ce territoire une grande diversité floristique et faunistique. Les paysages et milieux qui le composent sont variés et les espèces qui y vivent sont tout autant remarquables que fragiles

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, la réserve naturelle est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Ceci étant, pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient d'adapter ses habitudes et ainsi respecter la réglementation en vigueur dans la RNN.

La pérennité de ce territoire d'exception dépend entre autres de votre comportement.

Il mérite que vous restiez sur les sentiers, que le chien soit laissé à la maison et la voiture sur l'aire de stationnement prévue à cet effet. Vous découvrirez

Nouvelle activité à Segny



Les Fées Papillon vous accueillent depuis le 20 novembre dans des locaux joliment décorés et avec sourire et bonne humeur. 282, Rue des Carpières Nous leur souhaitons pleine réussite.



INFOS UTILES

HOPITAUX

Hôpital St Julien :	04.50.49.65.65
Hôpital Annemasse / Bonneville	04.50.82.22.25
Clinique de Savoie :	04.50.95.41.41
Hôpital Local de Gex, Tougin (maison de retraite) :	04.50.40.38.38
Hôpital Cantonal Genève :	00.41.22.372.33.11
Hôpital de la Tour :	00.41.22.719.61.11
Centre anti-poison Lyon :	04.78.54.14.14
Centre Grands Brûlés Lyon :	04.78.61.89.50

URGENCES

Urgences médicales :	15
Urgences secours :	18
Urgences pour personnes malentendantes :	114
JMS Ambulances :	04.50.20.60.82
SOS Ambulances :	04.50.99.70.49
EDF Dépannage Gex :	04.50.41.77.22
Sogedo (eau potable) :	04.50.41.55.19
SDEI (assainissement) :	04.50.99.04.13

Collecte des ordures ménagères Déchetterie

La collecte a lieu tous les vendredis matins. Poubelles à sortir la veille (jeudi soir) et à rentrer dès le vendredi matin.

Respectez l'interdiction de brûler les déchets.

Composteur et container : 04.50.42.65.12

Allo Encombrants : 04.50.20.65.86

Déchets autres que les ordures ménagères (huiles, verres, papiers, végétaux, etc.)

Déchetterie Versonnex : 04.50.42.74.74

Horaires d'Hiver :

du 1^{er} novembre au 28 février

Du lundi au vendredi : 08h30 – 12h00

13h30 – 17h00

Samedi : 08h30 – 17h00

Dimanche : 09h00 – 12h00

MAIRIE

Heures d'ouverture du secrétariat

du lundi au mercredi : de 08h30 à 12h00

de 13h30 à 18h00

le jeudi : de 13h30 à 18h00

le vendredi : de 08h30 à 12h00

Permanence du service social

Uniquement sur Rendez-Vous

Tél. 04.50.41.60.68

PERMANENCES JURIDIQUES

Conciliateur :

deux fois par mois sur Rendez-Vous, à prendre en composant le 04.50.41.35.86 (148 rue du Commerce à GEX).

Point d'Accès au Droit :

permanence juridique pour une information sur les droits des femmes et des familles et pour une orientation directe vers l'interlocuteur compétent. Uniquement sur rendez-vous le 1^{er} jeudi et le 3^{ème} Mercredi de chaque mois. 04 50 41 35 86.



Permanences des pharmacies

Une récente réglementation ne nous permet plus, malheureusement, de vous communiquer les permanences des pharmacies. Pour tous renseignements, il faut désormais composer le 3237.

ARBEZ, Thoiry	04.50.41.20.31
BARBOTIN, St Genis	04.50.42.11.49
BENDAHOU, Gex	04.50.41.52.75
BOUVIER, Cessy	04.50.41.40.60
COTTIN, Prévessin	04.50.40.57.66
DELORME, Ornex	04.50.40.53.86
DOREAU, Versonnex	04.50.41.14.13
DRAI, Gex	04.50.41.47.95
FERNOUX, Divonne	04.50.20.00.93
HARLINGUE, Ferney	04.50.40.68.97
LARTAUD, St Genis	04.50.42.02.21
LOTZ-MATT, Ferney	04.50.40.97.44
MAISSA, Divonne	04.50.20.00.57
MASCETTI, Prévessin	04.50.28.06.79
REVOL, Ferney	04.50.40.72.10
ROBERT, Val Thoiry	04.50.20.87.57
SIAUVE, St Genis	04.50.40.12.69
VILLARD-PETE, Gex	04.50.41.54.04

CAF de l'Ain

Afin de renforcer l'information des familles sur leurs droits aux prestations familiales et aides d'action sociale, la Caisse d'allocations familiales de l'Ain a développé, au cours des dernières années, deux services d'information :

Téléphone 0 810 25 01 10

Site internet www.caf.fr

**Le site Internet
de la mairie
est en ligne.**

www.segny.fr